minutieux n'empêchent pas toujours les plus beaux œillets de dégénérer sans cause connue, et l'on ne parvient pas toujours à les rétablir de marcottes ou de boutures; c'est donc de toutes les cultures de plantes de collection de pleine terre celle qui exige les soins les plus attentifs et les plus constants : c'est une des raisons qui doivent en rendre le goût plus durable.

L'œillet de collection, par excellence, a été longtemps exclusivement l'œillet flamand, semi-double, à fleur de grandeur moyenne ; les pétales doivent avoir leurs bords parfaitement entiers, retroussés avec élégance, portant sur un fond parfaitement pur, blanc ou rose, mais préférablement d'un blanc de lait, des lignes longitudinales d'une ou plusieurs couleurs nettes et tranchées. Les collections d'œillets flamands ne sont jamais très nombreuses, parce qu'elles n'admettent pas les œillets à pétales dentelés; au contraire, les collections qui admettent toutes les belles variétés peuvent contenir des centaines de fleurs différentes.

A. — *Multiplication.*

1. *Semis.*

Les œillets de collection semi-doubles donnent des graines fertiles, mais en petit nombre; ces graines sont toujours fort chères. En Belgique, la bonne graine de véritable œillet flamand vaut 1 fr. la graine; il est vrai qu'il s'en vend fort peu; la culture des œillets, dans ce pays, est entre les mains d'un certain nombre d'amateurs aisés qui échangent entre eux les semences qu'ils récoltent et en livrent bien peu au commerce. Les œillets obtenus de semis, lorsqu'ils réunissent les conditions exigées pour entrer dans une collection d'amateur, valent mieux que les boutures et marcottes; ils sont moins sujets à dégénérer. Les Anglais, qui sèment beaucoup d'œillets, tirent la graine, soit de Suisse, soit de Vienne en Autriche; elle voyage et conserve plusieurs années ses facultés germinatives, pourvu qu'on la tienne dans des flacons très bien bouchés. Dans les pays où l'automne est froid et humide, la graine, mûre en apparence, n'est pas toujours féconde, et très souvent elle ne lève pas. Les semis se font dans la première quinzaine d'avril dans des pots ou des terrines qu'on place en plein air dans une situation ombragée, mais bien aérée; on peut aussi semer en pleine terre, mais avec moins de chances de succès, parce que l'œillet, dans son premier âge, a besoin d'être préservé d'un excès de chaleur ou d'humidité, ce qui est plus facile lorsqu'il est en terrine ou en pot. La terre, pour les semis d'œillets, est la même que pour les plantes faites (*voir* page 306). On sème aussi avec succès en terre franche ou en terre de bruyère, l'une et l'autre mêlées avec partie égale de bon terreau. Nous reproduisons, comme excellents à suivre pour les semis en grand, les détails du procédé indiqué par M. Ragonnot-Godefroi, dans son Traité de la culture des œillets.

La terre, égalisée avec soin, doit être comprimée légèrement avec une planche; sur une surface parfaitement unie, il est plus facile de voir si les semences sont répandues bien également; elles doivent être recouvertes d'un centimètre seulement de terre tamisée pardessus et égalisée avec le dos du râteau. On arrose légèrement et à plusieurs reprises, pour éviter de découvrir les graines et de les déplacer; on étend ensuite un paillasson par-dessus la planche ensemencée, pour empêcher la terre de se durcir et pour favoriser la germination qui s'obtient ordinairement au bout de huit jours. Aussitôt qu'on voit la terre soulevée par les germes, on enlève les paillassons et l'on donne de temps à autre au jeune plant un léger bassinage avec de l'eau dégourdie au soleil. Dès que le jeune plant prend sa sixième feuille et qu'il atteint la hauteur de $0^m,07$ à $0^m,08$, il est bon à transplanter. Le plant d'œillets se repique à $0^m,10$ ou $0^m,12$ en tout sens; il n'exige d'autres soins que d'être préservé des grandes pluies et des coups de soleil trop ardents; il ne craint pas en hiver le froid sec, même très intense; les dégels accompagnés de verglas et suivis immédiatement de gelées, peuvent seuls lui être funestes; c'est alors seulement qu'il a besoin d'être garanti. Mais si l'on rentrait les pots contenant le jeune plant d'œillet dans l'orangerie, ou même dans une chambre habitée, quand la température, quoique très froide, ne peut lui être nuisible, on lui ferait un tort considérable. Les œillets de semis, convenablement traités, fleurissent la seconde année, c'est-à-dire au bout d'un an révolu. On obtient très difficilement des semis des variétés réellement nouvelles; l'amateur qui s'est livré toute sa vie à cette culture est heureux lorsque, dans tout le cours de son existence, il a pu avoir 5 ou 6 œillets nouveaux; mais il a eu tous les ans des centaines de très beaux œillets appartenant aux variétés déjà connues.

2. *Marcottes et boutures.*

L'œillet de collection n'est pas ordinairement d'une constitution assez vigoureuse pour donner un grand nombre de pousses bonnes à marcotter. Lorsqu'à la première floraison des semis, on reconnaît une très bonne fleur, il faut profiter, pour la multiplier, des pousses susceptibles d'être marcottées; la plante n'en portera jamais plus tard un aussi grand nombre. Les tiges de l'œillet étant très fragiles, il est bon de s'abstenir pendant quelques jours d'arroser les plantes qu'on se propose de marcotter, afin de rendre leurs tiges plus flexibles. Les marcottes au pied de la plante se font dans la terre du pot, comme nous l'avons indiqué pour le marcottage des plantes de pleine terre (voir *Marcottage*). Beaucoup de traités d'horticulture recommandent de joindre à l'incision horizontale des nœuds de la tige à marcotter, une autre incision longitudinale qui fend cette tige sur une petite longueur, ce qui se nomme *marcotte à talon*. Nous croyons cette pratique plus nuisible qu'u-